



INFO LUTTES

Montreuil, le 09 juillet 2026

EXIGEONS DES DROITS SOLIDES ET À LONG TERME !

Notre exigence

**commune est forte
mais atteignable !
face à la précarité et
aux incertitudes,
imposons la dignité au
travail et la stabilité
dans nos vies.**

D'OÙ PARTONS NOUS ENSEMBLE ?

Depuis de nombreux mois, la Fédération CGT des cheminots, avec ses syndicats locaux, œuvre pour gagner de nouveaux droits applicables à tous les cheminots, tout en poursuivant la bataille contre la concurrence et ses méfaits vis-à-vis du service public SNCF. Cette démarche se matérialise autour de deux projets structurants :

- ▷ Le « Développement du Service Public ferroviaire » (DSPF) qui fait l'objet de nombreuses initiatives diverses et pluralistes sur l'ensemble du territoire sous l'impulsion des syndicats CGT, pour préserver et rouvrir des guichets, des gares, des lignes ferroviaires (fret et voyageurs).
- ▷ La création d'un « Nouveau Statut du Travail Cheminot » (NSTC) pour ancrer des droits communs à l'ensemble des cheminot-es de la branche afin de rompre avec le dumping social exacerbé par le patronat du ferroviaire.

Après une « Consult'Action » pendant près de 3 mois qui a permis à plusieurs milliers de cheminot-es d'exprimer leurs priorités sur les droits à gagner, la Fédération a œuvré à créer l'unité du corps social et, avec elle, l'unité syndicale. **Cela a conduit à la puissante grève du 10 juin où près d'un cheminot sur deux s'est inscrit dans l'action.**



► CE QUE NOUS AVONS GAGNÉ ENSEMBLE !

À l'issue de cette grève, une table ronde nationale s'est tenue le 23 juin avec le Président de la SNCF, bien que nous soyons intervenus pour qu'elle se tienne tout de suite après la journée de mobilisation.

Les annonces de la direction ont été les suivantes :

- L'augmentation de la gratification de vacances de 100 euros de manière pérenne. Rappelons que cette disposition, en plus d'être durable, finance notre protection sociale (passage de 500 à 600 euros chaque année) ;
- L'augmentation de 2,41 % du SMIC sur les bas salaires qui sera décliné dans le cadre de l'engagement groupe de ne pas avoir de rémunération inférieure au SMIC + 10 % ;
- Si l'inflation se situe au-dessus de 2,5 % en septembre, l'ouverture de négociations salariales à la rentrée ;
- Aucune restructuration d'ampleur ne sera lancée dans le second semestre 2026 ;
- Détente du calendrier de mise en œuvre des restructurations locales ;
- Annonce de 450 emplois supplémentaires : 70 à la traction, 80 pour les métiers de la relation client et production, 100 à la maintenance ingénierie et travaux, 40 à la SUGE, 10 au service informatique et digital, 100 pour la filière RH, et 50 fléchés prioritairement sur Réseau.



► CE QUE NOUS REFUSONS ENSEMBLE !

À l'issue de cette table ronde, sans que cela ne soit évoqué en séance, la direction a soumis un accord aux organisations syndicales sur *« la continuité des droits des salariés au sein du Groupe et à l'organisation de la négociation collective entre le 1^{er} juillet 2026 et le 31 décembre 2027 »*.

Cet accord, qui évoque la prorogation des droits dans les filiales existantes et celles à venir pour une durée limitée, est en fait une tentative visant essentiellement **à remettre en cause l'accord sur l'organisation du temps de travail (OTT) du 23 juin 2016 et donc, des 35 heures**. Pour cela, un seul levier : l'activation de l'article 49 qui permet des dérogations pour « tenir compte des *« spécificités de la production »* ». L'objectif de la direction est de faire travailler plus les cheminots alors qu'ils aspirent à plus de temps de repos et un meilleur équilibre entre « vie personnelle et professionnelle ». Ces dérogations qui entraîneraient des roulements resserrés, des amplitudes de travail plus longues, moins de repos doubles, risquent d'impacter le niveau de sécurité pour les personnels et les circulations.

Constante et cohérente, la Fédération CGT, comme elle l'avait fait en 2016, ne participera pas à la déconstruction de nos droits. Fragiles et à durée limitée, les dispositions inscrites dans l'accord proposé sont contraires à l'intérêt des cheminot-es. Ce n'est donc pas acceptable pour la CGT !

► CE QU'IL FAUT GAGNER ENSEMBLE !

- L'extension des droits actuellement en vigueur dans le GPU SNCF à l'ensemble des filiales déjà créées, fret et voyageurs, ainsi que celles à venir, dans un souci de stabilité, d'équité et d'unité sociale au sein de la branche ferroviaire ;
- Une véritable augmentation générale des salaires et la mise en œuvre de la grille unique des salaires pour tous, comme revendiqué par la CGT ;
- Le maintien et l'extension de la dotation aux Activités Sociales et Culturelles pour tous.
- L'arrêt immédiat et définitif des restructurations en cours tant d'un point de vue national que local ;
- Un niveau d'emplois permettant d'assumer la charge de travail dans l'ensemble des collectifs de travail, et ce quel que soit le métier ;
- Des passerelles et des parcours professionnels qui ouvrent de réelles perspectives d'évolution pour tous.
- La poursuite de la bataille contre la concurrence et le retour à une entreprise publique, unique et intégrée : la SNCF.



► LES NOUVELLES ÉTAPES REVENDICATIVES À FRANCHIR ENSEMBLE !

Dès à présent, la désorganisation de la production et l'éclatement de l'entreprise publique, dans cette période estivale qui s'annonce caniculaire, produisent leurs premiers méfaits : suppressions de circulations, conditions de transport fortement dégradées pour les usagers et conditions de travail délétères pour les cheminots. À cela viennent évidemment s'ajouter tous les sujets évoqués plus haut.

1. **DURANT L'ÉTÉ** et partout où cela sera nécessaire, les syndicats CGT locaux interviendront, avec les cheminot.es, pour refuser l'inacceptable en matière de santé et sécurité au travail afin d'obtenir des moyens supplémentaires pour permettre de travailler dans de bonnes conditions. Pour cela, en responsabilité et avec lucidité, aucun moyen d'action ne sera écarté dès lors qu'il sera partagé collectivement.
2. **DÈS LA RENTRÉE**, la Fédération CGT des cheminots proposera une nouvelle étape d'action nationale tous cheminots dont les modalités et la période resteront à définir.

En conséquence, attachée à renforcer l'unité des cheminot-es, la Fédération CGT mettra tout en œuvre pour maintenir l'unité syndicale du national au local.

Elle demeure un des leviers du rapport de forces. Cela a été démontré le 10 juin dernier.

Cette dynamique de lutte réfléchie sur la base de ce que nous revendiquons (et non pas sur un agenda social bancal) est la seule à même de barrer le chemin de celles et ceux qui en veulent à nos droits collectifs, à nos emplois, à nos conditions sociales, de vie et de travail !

CHEMINOTES ET CHEMINOTS DE TOUTES ENTREPRISES ET DE TOUS COLLÈGES :

**NON À LA DÉCONSTRUCTION
MÉTHODIQUE DE NOS DROITS ACTUELS ET
À L'INCERTITUDE DU LENDEMAIN !**

**OUI À LA CONQUÊTE DE NOUVEAUX
DROITS COLLECTIFS POUR UN AVENIR
CONFORME À NOS ASPIRATIONS !**



**CONTRE LA DIVISION,
UNE SEULE SOLUTION
L'UNITÉ CHEMINOTE
COMME ANTIDOTE !**

